



« Courage fuyons »

Une vague de départs impressionnante touche actuellement le CNC. Ce mouvement de fond nous interpelle collectivement. La presse elle-même relaie l'information en titrant : « le CNC décapité de deux directions ».

L'analyse officielle selon laquelle le CNC est une « pépinière de talents » naturellement appelés à évoluer vers des emplois plus prestigieux n'est pas satisfaisante. Elle évite à la Présidence de s'interroger sur sa responsabilité face à cette situation inédite et de remettre en question son mode de gouvernance dont les agents ont pourtant fustigé les dérives à plusieurs reprises dans des mouvements d'une ampleur également inédite (cf : la pétition des 300 agents).

Ce phénomène de fuite généralisée va avoir de lourdes conséquences sur le fonctionnement du CNC : perte de l'expertise des cadres en partance, flottement et ralentissement des circuits de décision et bien sûr alourdissement des tâches des agents dans des périodes d'intérim plus ou moins longues. On a déjà pu observer le découragement d'agents dont on sollicitait avec cynisme la bonne volonté pour assurer ces périodes d'intérim sans aucune perspective d'évolution de leur situation propre.

Le climat social déjà pesant ces derniers mois, ne pourra que s'aggraver si l'administration qui reconnaît pourtant l'accroissement de la charge de travail et la montée en compétence de ses agents, persiste dans une inaction ressentie comme du mépris.

Lors du dernier comité technique du 10 avril, nous avons exprimé notre désaccord sur la philosophie et le contenu du projet de réforme du régime indiciaire et indemnitaire (manque d'équité dans le traitement des personnels et opacité pour la partie indemnitaire). La Présidente nous avait opposé un discours d'impuissance tout en nous donnant l'impression de ne pas s'être vraiment emparée sérieusement du dossier.

Désormais seule la mobilisation des agents semble pouvoir faire évoluer la situation et nous ne voyons pas d'autre solution que de solliciter directement le Ministère pour négocier et améliorer le dispositif, en s'assurant d'une réelle avancée pour l'ensemble du personnel.

La section SNAC-FSU du CNC